Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 51 (1900)

Heft: 7

**Rubrik:** Revue des journaux forestiers étrangers

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

coup, être abandonné pour diverses circonstances. C'est donc dans les forêts domaniales de Fontainebleau que, le 9 juin, 82 congressistes allèrent jouir de la fraîcheur des grands bois. A la gare de Fontainebleau, de grandes voitures attendaient qui les promenèrent pendant plusieurs heures au travers des parties les plus intéressantes et les plus pittoresques de cet immense mas, qui ne compte pas moins de 17,000 ha. Dans les cantons du centre de Fontainebleau c'est la futaie de chêne rouvre qui prédomine; comme essence spontanée le hêtre entre pour environ 15 % dans la composition des peuplements. Ces deux essences se rencontrent surtout en mélange. Le pin sylvestre a été introduit dès le commencement du siècle pour le reboisement des vides; il recouvre, à l'état pur, de vastes espaces. Le pourtour de la forêt a, dès une époque fort ancienne, toujours été traité en taillis; beaucoup de ces cantons sont en voie de conversion en futaie.

Les incendies et les dégâts du gibier, le verglas de 1879 et le froid de l'hiver 1879/80 ont fort malmené la forêt. Une section artistique de 1600 ha se compose de tous les cantons remarquables par la beauté des arbres qu'on y rencontre ou par l'aspect des sites en eux-mêmes. De tout temps les exploitations y ont été légères et maintenant, sur le vœu des peintres et des amis de la belle nature, la hache en est bannie à tel point qu'on ne touche qu'aux arbres tombés naturellement par terre.

A 1 h. a eu lieu au restaurant des Gorges de Franchard un charmant déjeuner, égayé par de belles sonneries de trompes. Au champagne nombreux toasts. Après un dernier tour en forêt et une visite au château de Fontainebleau, le train nous emporte à Paris. Le congrès était fini. Il avait pleinement réussi.

Nous devons beaucoup de reconnaissance aux sylviculteurs français et spécialement à leur chef M. Daubrée pour l'organisation du congrès et pour la façon destinguée avec laquelle il fut conduit. — Qu'ils reçoivent ici les remerciements bien sincères de leur collègues suisses. Nous adressons un merci tout spécial au Comité d'organisation pour son aimable accueil. (Extrait d'un rapport de M. Fankhauser.)



## Revue des journaux forestiers étrangers.

Revue des Eaux et Forêts. Paris Nº 11.

Un reboisement à bon marché. — L'élevage des salmonides. — L'aménagement et la propagation du gibier. — Les incendies dans les forêts de pin maritime. — Chronique. — Mutations.

M. E. Henry prend occasion d'un article paru dans le *Bulletin* de juillet 1899 de la Société forestière de Franche-Comté, et qui exposait un procédé économique de boisement des terrains délaissés par l'agriculture, pour décrire un autre procédé en usage en Lorraine.

Il y a, dans la Meuse entre autres, des centaines d'hectares de terrains en friche, qui se vendent couramment de 15 à 50 frs. l'hectare. Le procédé de boisement est le semis à la volée dans l'avoine.

Après un temps de friche qu'on prolonge autant que possible et immédiatement avant l'hiver, on procède à un grossier labour du sol et on sème

de l'avoine. Dès que celle-ci commence à lever, on sème à la volée 10 à 12 kg de graine de pin noir. On herse ensuite et on fait passer le rouleau.

La dépense totale est de 190 frs., les recettes, en avoine et paille, de

142 frs., en sorte que l'opération coûte 48 frs. par hectare.

Le second article contient quelques bons conseils aux éleveurs de truites de ruisseau et de truites saumonnées, surtout pour les soins à donner aux alevins.

Quelques chiffres sur les incendies qui ont ravagé les pineraies du Sud-

Ouest de la France, durant les dix dernières années:

1893	46,551	hectares	valant	frs.	9,500,000.	
1894	895	27	22	22	155,500.	
1895	463	"	"	"	58,910.	
1896	352	22	"	"	71,230.	—
1897	230	77	"	"	73,540.	
1898	17,094	"		"	3,062,380.	
1899	13,981	22	"	"	1,665,470.	_
rm .	1 50 500				11 20 200	

Total 79,566 hectares valant frs. 14,587,030. —

Le ministère s'est ému de ces désastres et a préparé des projets de loi qui n'ont pas encore abouti. "Seulement, si l'on ne se hâte pas un peu, dit l'au, teur de l'article, le remède sera adopté quand l'objet à sauvegarder aura "presque complètement disparu; quand "l'arbre d'or" ne sera plus qu'une "légende en Gascogne et que les 7 ou 800,000 hectares de terrain qu'il recou-vrait seront redevenus les déserts malsains d'antan".

Une Société forestière vient de se constituer au Canada. Elle a pour but

la conservation des forêts.

On annonce la mort récente de MM. Muel, conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux, Goupilleau, Inspecteur en retraite, à Auxerre, et Lucien Roussel, ancien professeur à l'Ecole forestière, à Nancy.

#### Même journal. Nº 12.

L'aune vert et les forêts de protection. Réponse de M. Mathey à M. Mougin. La pâte de bois de France. — Usages et impôts. — Filet traînant non promené. — La température et les alevins. — Développement du Saumon. — La station limnologique de Besse-en-Chandesse. — Souvenir. — Chronique. — Mutations. — Bulletin du commerce des bois.

Depuis le moment où la pisciculture a fait retour au service des forêts, la Revue s'en occupe avec sollicitude. Le n° 12 contient trois articles très intéressants, dont nous recommandons la lecture aux collègues pisciculteurs.

La Société forestière de Franche-Comté a tenue son assemblée annuelle à

Paris, sous la présidence de M. Viellard.

L'infatigable M. Mathey a exposé l'état actuel et les désidérata de l'utilisation des produits des taillis sous futaie; à la suite de cet exposé, la Société a émis un vœu tendant à obtenir des compagnies de l'Est et de Lyon des tarifs de transport uniformes et moins lourds que les tarifs actuels du transport des charbons. M. Emile Cardot a présenté ensuite une étude topique des pâturages sur les trois plateaux du Jura, étudiés du haut, au-dessus de 1000 mètres, où ils sont en bon état, jusqu'au bas, à 500 mètres, où, sur de vastes étendues, ils laissent fort à désirer. Comme conclusion à cet exposé, la Société a émis le vœu qu'un ou deux agents de l'administration forestière soient attachés aux améliorations pastorales dans la région du Jura.

Le lendemain, 2 juin, la Société a visité la forêt de Compiègue sous la

conduite de M. Bruand.

Plusieurs collègues suisses ont pris part à la réunion.

La Société des agriculteurs de France, considérant que l'abaissement du prix des bois de feu, coïncidant avec la hausse des prix de la houille, permet d'augmenter aujourd'hui le nombre de leurs applications, a décidé de faire procéder à des recherches et à des expériences pratiques sur les divers procédés ou machines propres aux emplois thermiques du bois.

"En conséquence, elle fait appel aux inventeurs et aux constructeurs d'appareils divers, et ouvre un concours destiné à récompenser le meilleur appareil employant le bois et utilisant le mieux et le plus économiquement toutes les calories produites par cette combustion tant pour l'industrie que pour les usages privés."

"Trois prix seraient attribués aux catégories suivantes:

Un prix pour appareils de combustion pour usages domestiques; Un prix pour appareils de combustion pour usages industriels; Un prix pour appareils de préparation de combustibles ligneux.

Ces prix consisteraient en médailles d'or et sommes d'argent dont le chiffre est à déterminer."

M. Roland-Gasselin, à Villefranche-sur-Mer, a signalé la résistance remarquable que présente au feu une plante voisine du figuier de Barbarie, l'Opuntia, laquelle semble pouvoir constituer des barrages efficaces contre la propagation des incendies de forêts. Des expériences destinées à constater les propriétés ignifuges de ce végétal ont été faites dans la propriété M. de Gasselin. C'est un végétal plutôt incombustible qu'ignifuge, et il est à remarquer que sous les touffes d'Opuntia la végétation est assez rare et les herbes qu'on y rencontre ne se dessèchent pas et semblent entretenues dans un certain état de fraîcheur par l'énorme quantité d'eau que l'Opuntia renferme.

Les prix des bois restent fermes à Salins et à Pontarlier. Affaires actives. — Les bois secs et chablis vendus à Levier le 16 mai dernier, ont atteint le prix de 24 frs. 78; en 1898 il avait été pour la même forêt de 20 frs. 24.

Deux lots communaux ont trouvé prenenrs à 24 frs. 94.

## Allgemeine Forst- und Jagdzeitung. Nº 6.

Massifs mélangés de pin, épicéa et mélèze. — Les forêts de Java et leur traitement. — Organisation du service forestier dans les Etats allemands. — De l'aménagement des forêts dépendant de fidéicommis. — Exploitabilité et taux économique. Réponse. — Bulletin bibliographique. — Correspondances. — Réunions de sociétés forestières et expositions. — Notices.

Jusqu'ici, dans le royaume de Wurttemberg, les forêts de l'Etat, surtout celles qui comprenaient des massifs considérables, constituaient les chasses de la Cour ou étaient louées de gré à gré à des fonctionnaires forestiers. Il ressort d'une correspondance adressée au journal, que le ministère des finances projette de louer la chasse, dans les forêts de l'Etat, par enchère publique.

Le correspondant, fonctionnaire forestier lui-même, pousse un cri d'alarme et affirme que si ce projet devait se réaliser, les Inspecteurs des forêts ne seraient plus des forestiers, mais des "grün angestrichene Kameralisten".

Un comité s'est formé à Münster, ville natale du D<sup>r</sup> Bernhard Altum, décédé à Eberswalde le 1<sup>er</sup> février dernier, dans le but d'y ériger un monument en souvenir du grand naturaliste.

### Forstwissenschaftliches Centralblatt. Nº 6.

D<sup>r</sup> Paul Parey. † — Quelques mots sur l'organisation forestière dans la Hesse. — L'utilisation des menus produits des éclaircies dans les forêts de pin. — La houe forestière. — Communications. — Bulletin bibliographique. — Notices. — L'article nécrologique consacré au D<sup>r</sup> Paul Parey, nous montre cet homme énergique sous un jour nouveau. Nous comprenons que le D<sup>r</sup> Fürst l'ait terminé par ces mots: "Un homme a disparu avec Parey. Honneur à sa mémoire."

Le Conseil d'administration de la nouvelle Société des forestiers allemands a eu sa première séance plénière à Berlin, du 27 au 29 mars dernier, sous la présidence du D<sup>r</sup> Dauckelmann.

Voici, brièvement énoncés, les objets sur lesquels a roulé la discussion: 1° Rapport sur la situation de la Société. Elle compte actuellement 1469 membres, parmi lesquels 17 sociétés forestières représentant un total de 3558 membres.

- 2º Modification aux statuts. Il sera proposé à l'assemblée prochaine que les particuliers propriétaires de 40,000 ha de forêt et plus, auront seuls le droit d'être représentés au Conseil d'administration.
- 3° Ordre du jour de l'assemblée générale de 1900. 4° Nomination du secrétaire général et du caissier.

5° Indemnités aux membres du Conseil.

- 6º Propositions à faire à l'assemblée générale au sujet de la nomination du Conseil définitif.
- 7º Organe de la Société. Le Conseil décide la publication d'un Bulletin qui paraîtra à époques indéterminées.

8° Revision des tarifs douaniers et de transport.

L'assemblée générale de 1900 aura lieu à Wiesbaden du 17 au 20 septembre. Les dernières ventes d'écorce de chêne, dans l'Allemagne du Sud, ont mal réussi. Non seulement les prix ont été très bas, mais des milliers de quintaux n'ont pas trouvé preneurs.

Les prix ont varié de 5 frs. à 6 frs. 50.

## Centralblatt für das gesamte Forstwesen. N° 6.

Le champignon des racines du chêne. — Recherches sur l'humidité des terrains argileux selon qu'ils sont couverts de vieux bois ou nus. — Bulletin bibliographique. — Réunions forestières et expositions. — Communications. — Notices.

Le premier article est intéressant et instructif comme tous ceux qui sont signés par le D<sup>r</sup> R. Hartig. Il contient des données nouvelles sur le Rosellinia quercina, et permet d'entrevoir le moment où cet ennemi du chêne n'aura plus de secrets pour le naturaliste.

Le congrès forestier autrichien a voté à l'unanimité la résolution suivante sur le premier objet soumis à ses délibérations: Imposition des forêts pro-

tectrices.

"Le congrès forestier décide de prier le Gouvernement de bien vouloir "présenter un projet de loi qui assure aux forêts qui sont déjà déclarée pro-"tectrices ainsi qu'à celles qui le seront encore plus tard, une réduction "d'impôts pouvant aller jusqu'à la franchise complète.

"Le même avantage serait aussi assuré aux forêts à ban qui auraient le

"caractère de la forêt protectrice."



# Chronique forestière.

## Confédération.

L'Ecole forestière fédérale (IIe et IIIe années) a fait son excursion annuelle de "Pentecôte", du 1er au 5 juin, dans les Grisons.

Le 1<sup>er</sup> jour, voyage jusqu'à Thusis, ce qui permit de visiter le lendemain outre les travaux de reboisement et de drainage dans le bassin de réception et dans la vallée de la Nolla, l'usine électrique qui se trouve à l'issue de la gorge et une partie de la Via mala.

Le 3° jour, après un voyage en chemin de fer de Thusis à Realta. on traversa les vastes forêts cantonales nouvellement créées sur les anciens lits du Rhin, et on atteignit Trins et Flims par Reichenau et Tamins. L'école visita le 4° jour les forêts de Flims ainsi que le signal de Mutta et poussa encore le même soir, partie en voiture.